



Le **GREAT** Savoir

Groupe de recherche en économie appliquée et théorique

N° 057

Réfléchir à changer "

Septembre 2015

Rôles des acteurs dans la mise en oeuvre des ODD

François KONÉ

Editorial



La mise en œuvre des ODD au niveau national y compris au Mali doit prendre en compte quatre (4) éléments essentiels à savoir les financements, les politiques, les moyens humains et les indicateurs. La réussite de la mise en œuvre dépendra des 3 premiers et le suivi des progrès du dernier. Cependant, vu la complexité des ODD, la multiplicité des parties prenantes, la réussite de la mise en œuvre dépendra de la qualité de la coordination non seulement de la mise en œuvre mais aussi du suivi-évaluation. Il faudra dès lors trouver le meilleur ancrage institutionnel et s'assurer que la structure en charge de la coordination dispose de moyens

humains, techniques et financiers pour accomplir convenablement cette tâche.

De sa formulation à son suivi-évaluation en passant par son processus d'adoption et par sa mise en œuvre, les ODD se veulent participatifs en cherchant les meilleures stratégies pour impliquer les organisations de la société civile. En vue de la phase de mise en œuvre, des réflexions sont à faire sur comment maximiser la contribution des ONG nationales et internationales dans le relèvement du niveau des indicateurs de développement à travers le financement de projets/programmes à mettre en œuvre par cette catégorie d'acteurs.

La coordination intra-gouvernementale est tout aussi un défi qui mérite qu'on s'y intéresse. La cellule CSCLP semble être la structure la mieux indiquée pour jouer ce rôle mais son expérience de coordination de programmes nationaux de développement a besoin d'une analyse critique pour en identifier les forces et les faiblesses et proposer les corrections nécessaires.

Massa Coulibaly

Introduction

Le succès limité des OMD, la grande ambition, la complexité et l'universalité des ODD posent des défis quant à la mise en œuvre réussie de ces objectifs au niveau national. Il apparaît alors nécessaire de faire une analyse critique des défis à venir pour chaque pays dès l'entrée en vigueur de ces objectifs universels. Ces défis seront autant pour les décideurs publics, les politiques, les ONG que pour les universitaires qui cherchent à analyser le contenu et le processus de mise en œuvre des ODD. Des réflexions sont à mener sur comment intégrer ces objectifs dans les programmes nationaux de développement, comment la question de l'universalité devrait-elle être prise en compte dans la pratique durant la phase de mise en œuvre des ODD. Il pourrait paraître nécessaire de reformuler les ODD universels avant de les intégrer au niveau national. Cette nationalisation des ODD peut soulever d'autres questions au sein du gouvernement et entre le gouvernement et d'autres acteurs ou parties prenantes. Parmi ces questions:

- le gouvernement va-t-il prioriser les 169 cibles des ODD dans son contexte national
- comment les objectifs et cibles nationalement prioritaires vont-ils interférer avec les objectifs et cibles universellement suivis et évalués
- le mécanisme de redevabilité des ODD ne va-t-il pas constituer une pression supplémentaire sur les capacités déjà limitées du gouvernement en matière de suivi et rapportage
- quel rôle pour les organismes régionaux y compris les banques régionales de développement
- comment trouver des sources de financement alternatives ou complémentaires, qu'elles soient internes ou externes
- comment trouver les usages les meilleurs pour plus d'efficacité dans le relèvement des indicateurs de développement.

1. L'expérience de coordination et de mise en œuvre des OMD

L'expérience des OMD a permis de tirer un certain nombre d'enseignements parmi lesquels la nécessité d'associer un large éventail de parties prenantes pour s'assurer du succès d'un programme international comme les ODD. Les OMD ont effectivement mobilisé l'ensemble des acteurs du développement autour d'un agenda social, mobilisation dont peuvent s'inspirer les porteurs du projet ODD au niveau national comme au niveau international.

L'expérience de coordination de la mise en œuvre des OMD par la cellule CSLP montre qu'une des forces de celle-ci est qu'elle a longtemps servi de cadre aux PTF lors des CSLP et CSCRP et peut donc toujours continuer à jouer ce rôle de fédération des parties prenantes aux stratégies de développement du Mali. Cependant, cette longue expérience de coordination a connu un certain nombre d'insuffisances et de faiblesses qui méritent d'être soulignées. Les ressources humaines qui l'animent ainsi que le peu de stratégie globale au-delà des stratégies sectorielles et la non intégration au budget d'Etat ni même aux cadres de dépenses à moyens termes (CDMT) sont autant de faiblesses qui réduisent son efficacité dans la fonction de coordination.

La Cellule est rattachée au Ministère des finances alors que ce sont les ministères sectoriels qui assurent l'exécution des programmes de développement y compris les ODD. Ceci réduit la marge de manœuvre de la coordination qui n'a pas de rapport hiérarchique avec les exécutants et qui peut difficilement les inciter ou leur mettre la moindre forme de pression pour intensifier les actions. Il n'y a pas de contrat de performance et les rapports entre la cellule et les sectoriels sont non contraignants. Par ailleurs, des conflits sont apparus souvent entre la Cellule et la Primature intéressée par l'application du PAG et entre la Cellule et la Direction nationale de la planification du développement qui s'occupe en principe de la planification, le suivi et l'évaluation des programmes de développement. La Cellule a besoin d'être redynamisée par le renforcement des capacités et la définition de vision claire de développement par exemple prenant en compte l'atteinte des ODD. Sur le plan de l'ancrage institutionnel, la cellule devrait plutôt être rattachée à la primature ou tout au moins au Ministère chargé de la planification. Elle devrait avoir une plus grande synergie d'action avec la DNP.

2. Quels acteurs et pour quels rôles dans la mise en œuvre des ODD

Depuis les consultations nationales jusqu'à l'adoption des ODD au cours de l'Assemblée générale des Nations unies en septembre 2015, tout le processus a été jusqu'à nos jours participatif. De la même façon, la mise en œuvre des ODD devrait prioriser l'approche multi-acteurs afin de s'assurer de la participation effective de toutes les parties prenantes. Le succès des ODD dépendra d'une bonne répartition des tâches et de la synergie d'action entre les parties prenantes.

Dans le processus de mise en œuvre, le rôle de la partie gouvernementale à travers ses différentes structures, les Départements ministériels, les collectivités territoriales, la Cellule technique CSLP, la Direction nationale de la planification du développement, l'Observatoire du développement humain durable et de la lutte contre la pauvreté, l'Institut national de la statistique, les Cellules de planification et de statistique, devrait être crucial aussi bien dans les activités de planification, d'exécution de projets de développement que dans le suivi et le rapportage des progrès.

Au gouvernement central et aux Collectivités territoriales devrait revenir la responsabilité de l'évaluation des contraintes et des possibilités locales et de l'adaptation des ODD. Il leur appartient aussi d'assurer la communication, la promotion et la mobilisation autour du nouvel agenda de développement. Ils devraient aussi jouer un rôle de premier plan dans le financement en partenariat avec les PTF et les Banques de développement (sous-régionales, régionales ou internationales). Dans tous les cas, il revient au gouvernement de créer les conditions de gouvernance nécessaire à la bonne marche du programme. La lutte contre la corruption, la paix et la sécurité entrent dans ce cadre.

Les négociations sur les ODD ont été conduites par le seul Ministre des Affaires Étrangères en considérant le nouvel agenda plutôt comme un processus diplomatique. Dans la phase de mise en œuvre les gouvernement devraient rapidement travailler à impliquer tous les ministères concernés dans les discussions sur les implications nationales de ces ODD y compris des analyses pour établir des priorités et des compromis. Le processus de planification, basé ou tenant compte des ODD, incomberait à la direction nationale de la Planification du développement avec des plans quinquennaux de réalisation des ODD et la fourniture des données ainsi que la production des indicateurs de suivi à l'Instat et aux CPS ministérielles. Le rôle de coordination de l'ensemble du processus pourrait être poursuivi par la Cellule CSLP. Elle peut tout aussi prendre le leadership du suivi-évaluation et du rapportage à travers un Comité de suivi des ODD qui inclurait d'autres acteurs comme les observatoires, les fournisseurs de données et producteurs d'indicateurs, les représentants de la société civile et qui produirait des rapports périodes sur les progrès réalisés en matière d'ODD.

Les acteurs privés transnationaux (ONG, entreprises, fondations, universités, think tanks, syndicats, acteurs financiers, etc.) ont une influence croissante dans les processus intergouvernementaux. Les OSC peuvent jouer un rôle dans la mise en œuvre des ODD à travers l'exécution de projets/programmes dans les domaines de l'éducation, de la santé, de la protection de l'environnement sur financement public interne ou international. Par leur statut d'organisations non gouvernementales, les OSC semblent être les mieux placées pour demander des comptes aux gouvernants quant aux progrès sur les ODD et renforcer ainsi la redevabilité. La société civile est à impliquer en tant qu'acteur indépendant du développement, capable d'assurer, avec d'autres acteurs, le contrôle et le suivi de l'action publique et privée. C'est l'une des recommandations issues du processus de consultations nationales du Mali.

Il faut une mobilisation rapide de la société civile en faveur d'une vision intégrale des ODD i.e. considérés comme un tout. Ce rôle a été joué, durant le processus d'adoption des ODD, par l'Après-2015 et Action2015 qui ont su créer des coalitions pour défendre une telle vision. Si de telles initiatives n'ont pas de relais au niveau national durant la phase de mise en œuvre, le risque est grand que certains objectifs ne soient laissés pour compte. La société civile – l'université, les groupes de réflexion et éventuellement le secteur privé doivent continuer le plaidoyer pour la totalité des objectifs.

Le rôle clé des scientifiques, des chercheurs et des universitaires à l'égard des ODD est de mobiliser les savoirs autour des thèmes des ODD et les mettre à la disposition de tous, la société civile, les médias, les décideurs. Pour ce faire, trois aspects cruciaux sont à considérer. Il faudrait des démarches scientifiques coopératives entre le Nord et le Sud mais aussi entre les Sud en raison du caractère universel des ODD. La production scientifique en Afrique y compris au Mali est encore très en deçà de la moyenne mondiale, environ 1% des productions scientifiques mondiales. L'éclairage scientifique nécessaire à la mise en œuvre et au suivi-évaluation des ODD en Afrique resterait ainsi tributaire de l'apport scientifique du Nord dont les résultats dans bien des cas devront être contextualisés avant d'être utilisés. Le risque de ne pouvoir s'appuyer systématiquement sur des résultats empiriques précis et contextualisés de recherche est un défi à surmonter pour la mise des ODD en Afrique et au Mali. Un accent doit être mis sur la recherche interdisciplinaire en raison du besoin de cohérence et de synergie entre la lutte contre la pauvreté reprise des OMD et les enjeux environnementaux (Rio+20) introduits dans les ODD. Par exemple, l'agriculture a besoin de modélisateurs pour mieux comprendre l'impact du changement climatique, de généticiens pour améliorer les ressources, d'agronomes pour améliorer les pratiques agricoles, de sociologues pour comprendre le poids des traditions, etc.

La science, la technologie et l'innovation sont les moyens identifiés comme pouvant permettre à la communauté internationale de tenir son engagement, au-delà du financement, à promouvoir des politiques publiques en faveur des ODD. Pour favoriser la diffusion des technologies, le Brésil et la France ont proposé conjointement la création d'une plateforme multiacteurs. Ce rôle important de l'économie du savoir a été reconnu par les consultations nationales du Mali selon lesquelles pour intégrer les défis émergents de développement des ODD dans le cadre de la planification nationale du développement, il faut:

- accroître les ressources dans l'enseignement supérieur et le développement institutionnel,
- encourager la recherche et le développement dans les domaines sous-financés comme l'agriculture, la santé et la gestion de l'environnement
- développer des solutions innovantes et technologiques en faveur des pauvres à l'aide de partenariats public-privé pour obtenir des avancées dans la santé et l'éducation, le développement rural et le développement des petites et moyennes entreprises.

La recherche et l'innovation peuvent contribuer, dans le cas du Mali, à analyser les défis des pays sahélo-sahariens comme l'urbanisation, la croissance démographique, les conflits autour des ressources, l'ensablement et l'avancée du désert, l'insécurité et les conflits armés, la maîtrise des énergies renouvelables notamment solaire. Elle peut tout aussi aider à analyser les solutions innovantes pour le financement.

Conclusions

Pour la pleine participation de toutes les parties prenantes, surtout la société civile, il faut (i) renforcer les capacités des acteurs de la société civile à mettre en œuvre des projets/programmes et à suivre et rapporter les progrès dans le cadre des ODD, (ii) veiller à l'application des principes de bonne gouvernance au sein des OSC, (iii) évaluer systématiquement l'exécution des projets/programmes par les OSC

Pour être plus efficace dans son rôle de coordination, la Cellule technique CSLP a besoin d'être redynamisée par le renforcement de ses capacités. Sur le plan de l'ancrage institutionnel, elle devrait plutôt être rattachée à la primature ou tout au moins au Ministère chargé de la planification. Elle devrait avoir une plus grande synergie d'action avec la DNP, établir des contrats de performance avec les ministères et adopter le principe de la Gestion axée sur les résultats voire sur les impacts.

Pour permettre aux think tank et à la recherche de jouer un rôle d'aide à la décision, il faudrait que les micro-données du SSN soient davantage diffusées auprès du public et mises à la disposition des chercheurs et universitaires pour suppléer le peu de publications que l'INSTAT lui-même fait ou peut faire.